

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 4 (1910-1911)
Heft: 4

Artikel: Nos artistes: avec un portrait hors texte : Mme Olga Vittel
Autor: G.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Mme OLGA VITTEL

La Vie Musicale publiera entre autres dans son prochain numéro :
ALEXANDRE DENÉRÉAZ : *Félix Dræseke.*

Nos artistes :

avec un portrait hors texte.

M^{me} Olga Vittel

LA-BAS, non loin du lac idyllique dont la nappe bleue teintée de gris frissonne au souffle de la brise qui vient de Morat, dans la campagne aux teintes semi-crépusculaires, aux horizons vastes et ondoyants, une cure de village. C'est là que grandit, tantôt rêveuse et mélancolique, tantôt enthousiaste et expansive, Olga Tüscher, la future artiste. Sa mère, bonne musicienne et douée d'une voix d'alto très expressive, lui inculqua le goût de la Musique qui devint, avec la Nature au sein de laquelle elle vécut dès la plus tendre enfance, sa « grande amie » et son « meilleur réconfort ». Mais l'idée d'une carrière artistique n'effleurait pas l'esprit de la jeune fille qui ne songeait à rien autre qu'à jouer et à chanter pour son propre plaisir.

Un séjour en Allemagne lui fournit l'occasion de pénétrer dans les cercles artistiques et ne fit qu'accroître son grand amour pour la musique. Elève, à Hanovre, de M^{lle} Reinecke (une sœur du regretté compositeur leipzicois) pour le piano et de M^{me} Christine Bergmann-Schotel pour le chant, Olga Tüscher se plongeait de plus en plus dans le monde des sons. C'était, dit-elle elle-même, « du délire ».

Hélas ! il fallut en rabattre dans le milieu qui l'attendait à son retour... Et ce n'est qu'après son mariage avec un artiste de talent, ancien élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, que M^{me} Olga Vittel put songer à se vouer vraiment à la musique. Elle s'entoura alors, une fois encore, des conseils précieux de M^{mes} Bressler-Gianoli et Guillemot (Genève) et du fameux pédagogue, M. Edouard Bellwidt, à Francfort-sur-le-Main. Puis elle chanta ici et là jusqu'au jour où — ce fut son vrai début — l'organiste Albert Mahaut l'engagea pour une série de récitals consacrés à l'œuvre de son maître, César Franck. Ainsi et dans une série d'autres circonstances, concerts et oratorios, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Morges, Yverdon, La Chaux-de-Fonds, Berne, Zurich, Mulhouse, etc. apprécieront la cantatrice dans un répertoire extrêmement varié, mais toujours de la plus belle tenue.

Partout on s'accorde à louer comme il convient le contralto superbe de M^{me} Olga Vittel, voix « chaude, sonore, bien timbrée » dont les

accents graves et harmonieux sont portés par un tempérament musical de premier ordre. Partout on s'étonne de l'étendue d'un organe qui se plie aux exigences les plus diverses. Et lorsqu'en son concert du 25 juillet 1910 il eut entendu une série de Bach, Beethoven et Brahms, M. le professeur Carl Hess-Ruetschi, organiste de la Cathédrale de Berne, n'hésita pas à écrire : « Dans toutes ces œuvres, l'artiste s'est distinguée par une intonation d'une pureté parfaite, par l'égalisation des différents registres de la voix et par une vraie maîtrise de l'exécution. L'organe, très sonore en soi, a gagné encore en volume et en éclat. On ne peut que recommander chaleureusement M^{me} Olga Vittel à tous les directeurs de concerts. »

Ici, tout près du lac dont Voltaire a dit qu'il est « le premier »,

Dans un joli pays de rêve
Qui va des vignes à la grève,

les deux artistes ont bâti leur maison. Retraite charmante où l'Art célèbre jour à jour, au sein de la Nature, des fêtes intimes et bienfaisantes. Ainsi la femme, considérant que la vie elle aussi est un art, s'ingénie à réaliser les chères visions de l'enfant rêveuse d'autrefois.

G. S.

Congrès de l'Enseignement de la musique à l'Ecole.

DIMANCHE 2 octobre s'est réuni à Bâle sous la présidence de M. Frédéric Hégar le deuxième congrès pour la réforme de l'enseignement du chant à l'école. On se souvient que le premier avait été tenu à Soleure en 1905. Le congrès de Bâle, comme celui de Soleure, avait été convoqué par l'Association des musiciens suisses et a coïncidé avec un cours de maîtres de chant du Lehrerverein. C'est à cette circonstance qu'il doit d'avoir réuni un aussi grand nombre de participants. Il y avait, en effet, plus de deux cents personnes dans la jolie salle de concerts du Conservatoire et la discussion qui a suivi les exposés très clairs et très convaincants de MM. Jaques-Dalcroze et Boepple a été très nourrie.

Le congrès se trouvait en présence d'un certain nombre de thèses imprimées, qui avaient été distribuées à l'avance aux congressistes, ce qui a beaucoup facilité les débats.

Voici ces thèses, ou plutôt leur traduction, car toutes les délibérations ont eu lieu en allemand :

1. L'enseignement du chant à l'école publique doit, en sa qualité de branche artistique, avoir pour objet l'éducation artistique de l'enfant. Il doit en première ligne viser à initier l'élève aux éléments de la musicalité et ne peut, en conséquence, pas se borner à l'enseignement mécanique d'un certain répertoire de chants populaires.